



Association FEMMES et ELUES de la Manche

Septembre 2011

La défiance civique se traduit par l'abstention

60% aux élections européennes 2009
54 % aux régionales 2010
55% aux cantonales de 2011

3 Français sur 4 estiment que **les responsables politiques "se préoccupent peu ou pas du tout des gens comme eux"** (TNS-Sofres-Ccevipof, déc 2009)

Pourquoi aujourd'hui une telle fracture entre les citoyens et leurs élus?

ETAT DES LIEUX de la représentativité de notre Société dans les institutions politiques

En FRANCE les femmes représentent 53% du corps électoral.

Assemblée nationale : 18% de députées

Sénat : 20% de sénatrices

Conseils généraux : 14 % de femmes. Les hommes sont élus, **les femmes sont suppléantes** - 86% d'hommes dans les assemblées de CG et 95% de présidents des Conseils Généraux sont masculins. Des femmes, pourtant motivées, n'ont pas obtenu l'investiture de leur parti. Certaines ont dû se résoudre à se présenter seules. Le **mode de scrutin uninominal avantage les notables locaux qui, trop souvent, cumulent les mandats.**

A noter - **Conseils régionaux: 48% de femmes (scrutin proportionnel paritaire).**

Dans la MANCHE L'étude de notre association (FEM) a permis de faire un **état des lieux** qui se calque sur la moyenne nationale.

- **Conseil Général: 6 femmes sur les 52 conseillers généraux** => 88,5% d'hommes
- **601 communes dans la Manche:**
 - **110 femmes maires, soit 18%.** Aucune femme maire dans les communes de plus de 3500 habitants!

-72% d'hommes Premier Adjoint au Maire.

Dans les conseils communautaires de la Manche, **8 hommes pour une femme** dans l'exécutif communautaire !



SENATORIALES 2011

Le corps sénatorial représente-t-il notre Société?

SENAT

- **âge moyen des sénateurs : 65 ans**

Composition par âge avant renouvellement de Septembre 2011

Tranche d'âge	Total	%
moins de 41 ans	1	0,3
de 41 à 50 ans	21	6,2
de 51 à 60 ans	71	20,8
de 61 à 70 ans	164	48,1
de 71 à 80 ans	72	21,1
plus de 81 ans	12	3,5
Total	341	

- **73% des sénateurs ont plus de 60 ans**
- **22 % de sénatrices**

MANCHE

Trois sénateurs - zéro femme

Sénatoriales 2011 - 14 candidatures *déclarées au 5/9/11*

- trois femmes candidates titulaires
- onze suppléantes

Le corps électoral sénatorial a-t-il le profil sociologique des habitants du département?

Analyse du corps électoral

1558 électeurs sénatoriaux dont

-électeurs de droit : 5 députés, 52 conseillers généraux, 17 conseillers régionaux

-1484 électeurs sénatoriaux, remplaçants d'élus pour cumuls de mandats et **délégués** de conseils municipaux

- **27,6% de femmes électrices** (parité loin d'être atteinte)
- Age moyen des électeurs sénatoriaux de la Manche : 57 ans
 - 5% ont moins de 40 ans
 - 47% ont plus de 60 ans
 - 8 % ont plus de 70 ans

Le doyen a 88 ans.

« Au sein du corps électoral sénatorial de la Manche, les retraités constituent le groupe socio-professionnel prédominant, très loin devant les cadres et les employés ». Enquête La Manche Libre -10/09/11.

L'âge moyen des sénateurs est représentatif de celui des électeurs sénatoriaux.

Les femmes représentent 27% du corps électoral sénatorial de la Manche,



Association FEMMES et ELUES de la Manche

CANDIDATS SENATORIAUX MANCHE

Début septembre, l'association "Femmes et Elues de la Manche" a envoyé à chaque candidat sénatorial déclaré (titulaire ou suppléant) un courrier accompagné d'un questionnaire ciblé sur

- le scrutin de liste paritaire aux élections municipales
- le cumul des mandats
- les effets des modes de scrutin

Pour sensibiliser à ces sujets tous les "grands électeurs" formant le corps électoral sénatorial, **l'association a communiqué la copie de ces courriers**

- aux membres de droit du corps électoral sénatorial : **52 conseillers généraux, 5 députés et 17 conseillers régionaux**

- aux **601 mairies de la Manche** qui ont délégué, en juin, 1484 grands électeurs pour l'élection du 25 septembre 2011.

Copie du courrier aux candidats sénatoriaux de la Manche

Depuis 2007 et la parution de notre document «*Pour une vraie parité, les dix exigences d'Elles Aussi*», les lois ont produit des avancées: en 2007, étendue de la parité aux exécutifs régionaux et aux exécutifs municipaux des villes de plus de 3500 habitants.

Mais on a pu constater aussi des détournements et des reculs, notamment, pour la réforme territoriale. La loi du mode de scrutin uninominal est très préjudiciable aux femmes. Elle fera reculer gravement la parité aux prochaines élections des conseillers territoriaux.

En 2011, le réseau national *Elles Aussi*, auquel adhère *Femmes et Elues de la Manche*, a conduit son action dans deux directions :

- la **Marianne de la Parité**, état des lieux de la parité dans les communes et intercommunalités de notre département
- le **statut de l'élu**, avec la publication du Livret «*Vos acquis de l'élu-e local-e*», en collaboration avec l'Université de Bretagne Occidentale .

Pour une vraie démocratie, la parité en politique est incontournable. Aussi, est-il nécessaire de développer cette culture -principe et actions- dans tous les domaines de la Société.

Questionnaires aux candidats

- **Le scrutin de liste paritaire aux élections municipales**

L'extension du scrutin de liste avec exigence paritaire pour les élections municipales 2014, concernant les communes de 500 à 3500 habitants, bien qu'annoncée, ne figure pas dans la loi de réforme territoriale.

Vous engagerez-vous pour mener à terme ce projet et quelles sont vos propositions pour ouvrir plus largement l'accès des femmes aux décisions municipales?

- **Le cumul des mandats**

Le cumul des mandats est une exception française. La classe politique se renouvelle peu. La concentration des mandats entre les mêmes mains entraîne une sclérose de la Démocratie et une désaffection des français pour la chose politique qui se traduit par une abstention toujours plus forte.

Que préconisez-vous pour faire reculer la pratique du cumul? Seule une loi organique peut interdire le cumul des mandats pour les parlementaires. Vous engagerez-vous dans cette voie?

- **Les effets des modes de scrutin**

A la précédente mandature, lors des discussions sur la réforme territoriale, les sénateurs avaient refusé de trancher sur la question du mode de scrutin pour l'élection des conseillers territoriaux. Ils ont préféré laisser la place pour une discussion au Parlement... qui n'a pas eu lieu.

Incitez-vous le Sénat à organiser un débat citoyen largement ouvert à cette question? Que préconisez-vous comme mode de scrutin respectueux de la parité?



L'association «FEMMES et ELUES de la Manche»

Siège:

12 ter rue de Pontesrocs-
Saint Martin de Bréhal – 50290

Présidente de l'Association
Huguette LEGROS

Tél : +33(0)6 89 49 28 06

huguettelegros@yahoo.fr

Vice-présidente

Claire DEBEAUCHE

Tél : +33(0)2 33 50 33 74

Gsm : +33(0)6 19 21 44 47

claire.debeauche@wanadoo.fr

L'association «Femmes et Elues de la Manche» est soutenue par la Délégation départementale aux droits des Femmes et à l' Egalité de la Manche. Elle est membre de l'association nationale «Elles aussi» qui fédère une vingtaine de départements en métropole et outre-mer.

Actrice de l'opération La Marianne de la Parité, l'association départementale des Femmes et Elues de la Manche a été créée en 1996 afin de susciter des vocations politiques chez les femmes pour augmenter le nombre de candidates aux élections et mobiliser les femmes et les hommes sur les enjeux de la parité.

Ouverte à toutes les femmes, élues ou non élues, l'association FEM revendique son pluralisme et son indépendance vis à vis des partis politiques.

Objectifs de l'association Femmes et Elues de la Manche:

- **Inciter** les femmes à s'engager dans la vie citoyenne et à participer à l'organisation de leur collectivité locale pour l'équilibre d'une société harmonieuse.
- **développer** un réseau de femmes élues et non élues, de toutes sensibilités mais partageant les mêmes valeurs
- **participer** à l'action civique et citoyenne
- **Sensibiliser** l'opinion publique et les élus sur le défaut actuel de la place de la Femme dans la vie représentative politique.
- **Faire prendre conscience** de la nécessité du principe de parité dans les instances représentatives élues des collectivités de proximité.
- **Encourager** une meilleure représentation des femmes dans les assemblées et les exécutifs.
- **Convaincre** l'opinion et les élus que la parité est un atout et un bon indicateur de démocratie



Actions de l'association Femmes et Elues de la Manche

LA MARIANNE DE LA PARITE



L'une des missions de l'association des « Femmes et Elues de la Manche » est

- d'être un **observatoire départemental**
- d'**étudier la représentativité des femmes** au sein des collectivités, quelles que soient leurs appartenances ou sensibilités politiques.

L'association sensibilise au quotidien les élus et l'opinion publique à l'importance de la place de la femme dans la vie politique pour une gestion démocratique, équilibrée et harmonieuse.

En 2011

L'association Femmes et Elues de la Manche a organisé l'opération «**La Marianne de la Parité**» dans la Manche. Elle a bénéficié du soutien de la Délégation aux droits des Femmes et à l'Egalité de la Manche et du partenariat de l'IUT Cherbourg Manche(Université Basse-Normandie). Il s'agissait d'établir un **état des lieux de la parité au sein des collectivités manchoises** et de distinguer les communes et les intercommunalités les plus respectueuses de la parité au sein de leurs conseils et de leurs exécutifs.

Par le biais d'un **questionnaire adressé aux 563 communes de plus de 100 habitants et aux 49 intercommunalités**, l'association a déterminé les collectivités les plus respectueuses de la parité.

Un jury départemental , coprésidé par Madame Travert, Présidente de l'Université de Caen-Basse-Normandie et par Madame Frackowiak-Jacobs, Sous-préfète de Coutances, a décerné les trophées de la Marianne de la Parité à dix communes et trois intercommunalités de la Manche, le 5 avril 2011 à la Préfecture de Saint-Lô.



LA MARIANNE DE LA PARITÉ

dans la MANCHE

Intervention d' Huguette LEGROS
Présidente de FEMMES ET ELUES DE LA MANCHE
5 avril 2011- Préfecture de Saint-Lô (Manche)

Il y a 40 ans exactement, le 5 avril 1971, 343 femmes, dont Simone de BEAUVOIR, Françoise GIROUD, Catherine DENEUVE, Gisèle HALIMI, lançaient un appel vibrant revendiquant le droit des femmes à disposer de leurs corps et affirmant avoir eu recours à l'avortement, s'exposant ainsi à la prison.

40 ans plus tard, la déception nous étreint et le combat doit continuer, même s'il y a eu des avancées.

343 Femmes viennent de signer aujourd'hui un nouveau manifeste anniversaire pour atteindre, je cite « *l'égalité femme-homme dans la tête et dans les faits, nous ne demandons pas la lune nous voulons juste l'égalité* ».

Selon le salon du Forum économique, la France, du 18ème rang en 2006, est passée, en terme d'égalité, au 46ème rang à ce jour...

Nous, « Femmes et Elues de la Manche », nous ne demandons pas la lune, nous voulons l'égalité en politique, nous voulons la Parité.

Association pluraliste et indépendante, créée en 1996 avec Francine Aguiton et Anne-Marie Cousin, nous avons rejoint le réseau national « Elles aussi », créatrice de l'évènement « la Marianne de la Parité » qui nous rassemble. (la présidente de Elles aussi, Armelle Danet, est ici présente).

La Marianne de la Parité a cinq objectifs:

- sensibiliser l'opinion et les élus sur le défaut actuel de la Femme dans la vie politique
- faire prendre conscience de la nécessité du principe de la parité
- encourager une meilleure représentation des Femmes dans les assemblées et les exécutifs
- inciter les Femmes à s'engager dans la vie citoyenne et à participer à l'organisation de leur collectivité locale pour l'équilibre d'une société harmonieuse
- convaincre l'opinion et les élus que la Parité est un atout et un bon indicateur de la Démocratie.

Aujourd'hui donc, notre cérémonie va récompenser les communes et les intercommunalités les plus vertueuses.

Mais est-ce donc un exploit de respecter la parité dans notre département? Jugez plutôt:

- il n'y a aucune femme maire dans les communes de plus de 3500 habitants
- 72% des premiers adjoints, toutes communes confondues, sont des hommes

- seulement 20% des communes de 500 à 3500 habitants observent la parité dans les adjoints
- dans les communautés de communes, en moyenne dans l'exécutif, il y a 8 hommes pour 1 femme, et 3 fois plus d'hommes délégués que de femmes.

Et ... **prix citron** :

- au Conseil Général de la Manche, 88,5% des membres sont des hommes et il a évolué... soit 6 femmes sur 52 membres!
- à l'Assemblée nationale, 81,4% sont des femmes. Zéro femme-députée dans la Manche
- au Sénat, 78,1% sont des hommes. Zéro femme-sénatrice dans la Manche

Au niveau du Conseil de l'Europe, la France est au 28ème rang ; la Suède occupe la 1ère place et depuis sa loi très volontariste, l'Espagne a grimpé au 5ème rang, exemple à suivre...

Mes amis, la Parité est un Enjeu de Société. **Dans quelle société voulons-nous vivre?** La Parité est un des Fondements de la Démocratie. Souvenons-nous, la Démocratie, c'est le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple. Or le peuple, notre peuple, est l'humanité composée de 50% de femmes et de 50% d'hommes. Vouloir la parité, c'est donc vouloir la représentation du peuple. Or que remarquons-nous, en France, aujourd'hui : la confiscation du pouvoir politique par les hommes, depuis des décennies. Mon fils, 35ans, me faisait remarquer que, depuis qu'il était petit, il voyait quasiment toujours les mêmes...

Cette confiscation fragilise la démocratie qui se prive de talents féminins et désespère les citoyens qui n'ont plus confiance et désertent les urnes. Et pourtant, aujourd'hui plus qu'hier encore, nos sociétés ont besoin de gouvernance juste, équilibrée, exemplaire, qui nous guide et sache contenir la folie de certains – vous avez remarqué que les dictateurs sont toujours des hommes...

Mais revenons en France, dans notre département, **pourquoi si peu de femmes en politique?**

Trois raisons :

- Je le disais, les hommes et les partis politiques ont confisqué les postes - une femme en plus, c'est un homme en moins - et les partis préfèrent payer des amendes plutôt que présenter des femmes selon la loi.
- Les femmes ont intériorisé inconsciemment la domination masculine. Elles nous disent et s'excusent : « la politique ne m'intéresse pas
c'est l'affaire des hommes
c'est trop dur, brutal »

Chers amis, la politique, c'est notre affaire, parce que la politique organise et régit notre vie quotidienne, les retraites, les écoles, les crèches, les routes, etc... ce sont les instances politiques qui en décident et gèrent.

Nous, Femmes, la politique nous concerne.

Y aurait-il autant de rond-points dans notre département si le Conseil Général était paritaire?

Jeune élue, je m'étonnais, en bureau municipal, que le seul espace jeux pour enfants, dans le beau parc Emmanuel Liais à Cherbourg, soit coince plein nord contre un mur lépreux. Je ne recueillis que le sarcasme de mes collègues, accablés par mon étroitesse d'esprit...

3. Troisième raison – parce que la France est dirigée par un Parlement à dominante masculine et qu'elle est un des seuls pays d'Europe à autoriser le Cumul des Mandats et à utiliser, avec le Royaume-Uni, le scrutin majoritaire, très préjudiciable aux femmes. Ce qui empêche le renouvellement, l'ouverture à de nouvelles candidatures... nous connaissons tous des cumulards, usés, dépassés et qui en veulent encore...

Des solutions à ce mal très français?

Nous souhaitons une réorganisation complète de la vie politique qui consacre une égale

représentation de femmes et d'hommes aux mandats électoraux, assortie d'un statut de l' élu, digne d'une démocratie, un statut qui permette à l' élu local de se réorienter, sans préjudice, à sa sortie de mandat -voulue ou imposée.

Cette possibilité de sortie honorable est cruciale. Consciente de ce problème, l'Association Elles Aussi et l'Université de Bretagne Occidentale travaillent depuis 2 ans à « la validation des acquis des élus ». C'est une grande première et ce n'est que justice. Etre élu donne de vraies compétences, un savoir-faire, qui ainsi seront reconnus et valorisés. Cher ami, Docteur Halbecq, président de l'association des Maires de la Manche, à l'occasion de l'assemblée générale des maires en juin, nous sollicitons votre soutien pour la présentation de ce livret des acquis.

L' élu ainsi soutenu dans sa réinsertion professionnelle serait moins tenté de s'accrocher à ses mandats.

Exit le cumul, place au renouvellement des édiles politiques, vive le sang neuf qui redonnerait des couleurs et des idées à notre Démocratie vieillissante!

D'ailleurs, dans son rapport 2010, le Conseil de l'Europe considère « que l'absence de représentation égale des femmes et des hommes dans le processus de prise de décision politique et publique, est une menace pour la légitimité des démocraties et une violation du droit fondamental à l'égalité homme-femme. Il demande en conséquence aux états membres de remédier à cette situation en priorité.

HELAS, la France se montre sourde à cette injonction, Nous en voulons pour preuve la loi de modernisation des collectivités territoriales à l'étude, qui, si elle passe en l'état, entraînera une régression de la Parité, que le journal « Le Monde » qualifie « *de recul colossal* » et « *d'élues en voie de disparition* »,

Des femmes de Droite, de Gauche, des hommes aussi, se mobilisent, emmenés par les présidentes au Droits des Femmes du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social, contre cette régression annoncée...

Mesdames les Maires, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidents, dans ce contexte défavorable, votre démarche en faveur de la Parité est encore plus remarquable, plus digne d'être mise en valeur. Soyez-en très chaleureusement félicités. Vous incarnez l'espérance et l'avenir. Dans notre enquête, 80 maires, pour 100 interrogés, pensent que la parité est nécessaire.

Aidez-les à concrétiser...

Un grand merci à l'IUT de Cherbourg-Octeville qui a réalisé l'état des lieux de la parité dans la Manche, tout particulièrement aux deux professeurs Harold Lefèvre et Bruno Martin, qui, dès septembre 2010, ont cru en notre « Marianne » comme terrain de stage et aussi comme exercice citoyen pour les 7 étudiants qui ont planché.

....

Je voudrais conclure mon propos en m'adressant personnellement aux élus. Le temps de l' élu est le temps de l'action, de la décision, de la réalisation. C'est un temps intense, minuté, qui dévore. J'ai passionnément aimé servir ma ville pendant 19 ans. J'ai beaucoup donné. J'ai beaucoup reçu.

En 2008, le moment était venu, à 62 ans, de céder ma place et de vivre une autre vie.

Désormais mon temps est celui de la transmission, du partage, à l'écoute de soi, à l'écoute des autres, à la découverte du Monde. Chers amis élus, ne vous privez pas de ce bonheur-là. Il est pétri d'Amour, tissé d'Humanité.

Je vous remercie.

Huguette LEGROS

Présidente de l'association Femmes et Elues de la Manche

Vice-Présidente de l'association nationale «Elles aussi »

Maire adjoint honoraire de la ville de Cherbourg-Octeville

